

Annexes

Les chiffres du mal-logement
Glossaire
Bibliographie

LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT

PERSONNES NON OU TRÈS MAL LOGÉES	
Sans-domicile-fixe ¹	100 000
Personnes privées de domicile personnel	509 140
- dont résidence principale en chambre d'hôtel ²	50 000
- dont habitat de fortune : cabane, construction provisoire... ²	41 400
- dont personnes vivant à l'année en camping ou en mobil home... ³	100 000
- dont personnes hébergées chez des tiers faute d'autres solutions qui vivent dans des conditions de logement très difficiles ⁴	150 000
- dont personnes en structures d'hébergement et d'insertion : CHR, CADA, places en hôtel pour demandeurs d'asile, accueil d'urgence (hors CHU), résidences sociales*, ALT ⁵	167 740
Personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles** : logements inconfortables, de mauvaise qualité et logements en surpeuplement accentué (hors double compte) ⁶	2 044 000
Personnes en situation d'occupation précaire :	860 050
- dont locataires ou sous-locataires d'un meublé ⁷	640 300
- dont personnes occupant un logement sans droit ni titre suite à une décision de justice prononçant l'expulsion ^{8***} (87 900 ménages)	≈ 219 750
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES CONNAISSANT UNE PROBLÉMATIQUE FORTE DE MAL-LOGEMENT	3 513 190

PERSONNES EN SITUATION DE RÉELLE FRAGILITÉ À COURT OU MOYEN TERME	
Logements en copropriétés dégradées nécessitant une intervention publique ⁹ (350 000 logements)	≈ 875 000
Personnes en situation d'impayés	≈ 1 412 000
- dont locataires en impayés de loyer ⁷ (494 800 ménages)	≈ 1 237 000
- dont propriétaires en impayés de charges ou de remboursement d'emprunt ⁷ (70 000 ménages)	≈ 175 000
Personnes vivant en situation de surpeuplement « au sens large » hors surpeuplement « accentué » ¹⁰	3 507 000
Personnes hébergées chez des tiers (amis ou famille) hors hébergés qui vivent dans des conditions de logement très difficiles ⁴	823 000
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EN SITUATION DE RÉELLE FRAGILITÉ À COURT OU MOYEN TERME	6 617 000

Sources

(1) L'enquête Sans domicile 2001 de l'Insee comptabilise 86 500 personnes sans domicile fixe. Mais tous les observateurs s'accordent à dire que 9 ans plus tard, leur nombre a atteint un minimum de 100 000 personnes. – (2) Insee, Recensement général de la population, 1999. – (3) CNRS (France Poulain, chercheuse) et pôle national de lutte contre l'habitat indigne (2005). – (4) Fondation Abbé Pierre d'après l'Enquête nationale logement (ENL), Insee, 2002. – (5) Cour des Comptes (rapport thématique publié en avril 2007) et DGALN (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature) - DGAS (Guide des dispositifs publié en septembre 2008). – (6) DGALN à partir du traitement de l'ENL 2006. – (7) Insee, ENL, 2006. – (8) Fondation Abbé Pierre d'après les données du ministère de l'Intérieur. – (9) DGALN et ENL 2002. – (10) Insee, ENL 2002 (dans l'attente de l'exploitation de cette variable dans l'ENL 2006).

Notes

* Nous avons comptabilisé les résidences sociales « classiques », sans prendre en compte les maisons-relais et les places en Foyers de jeunes travailleurs ou Foyers de travailleurs migrants non transformées en résidences sociales. – ** Selon les estimations du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, les risques sanitaires liés à l'habitat indigne concernent 400 000 à 600 000 logements dans lesquels vivent un peu plus d'un million de personnes. Ces logements se retrouvent vraisemblablement, pour l'essentiel, parmi les logements recensés dans cette rubrique. – *** Au cours des trois dernières années (2006 à 2008), il y a eu 120 729 demandes de concours de la force publique ayant fait suite à une décision de justice prononçant l'expulsion. Ces locataires deviennent de fait occupants sans droit ni titre et peuvent être expulsés sans nouvelle décision de justice. Si l'on extrait de ces ménages les 32 814 qui ont effectivement été expulsés avec le concours de la force publique de 2006 à 2008, on trouve le résultat suivant : 120 729 – 32 814 = 87 915 ménages qui sont logés mais vivent avec la menace permanente d'être expulsés du jour au lendemain.

Présentation des chiffres du mal-logement

En 2010, la France compte 3,5 millions de personnes non ou mal logées, auxquelles s'ajoutent plus de 6,6 millions de personnes en situation de réelle fragilité de logement à court ou moyen terme. Alarmants, ces chiffres mettent en évidence l'ampleur de la crise du logement et les difficultés qu'elle génère pour des ménages toujours plus nombreux.

3,5 millions de personnes non ou très mal logées...

Parmi les 3,5 millions de personnes qui connaissent une problématique forte de mal-logement, on recense **100 000 personnes sans domicile fixe**. Cette estimation de la Fondation Abbé Pierre s'appuie sur une enquête nationale réalisée par l'Insee en 2001 auprès des personnes utilisant des services de restauration et d'hébergement gratuits. Si cette enquête est la première à avoir permis le recensement des personnes sans abri en France, les chiffres annoncés (86 000 personnes sans domicile fixe) semblent en deçà de la réalité. Pour de nombreux observateurs, les sollicitations du « 115 » (numéro d'urgence sociale) ou encore les niveaux de financement consacrés aux chambres d'hôtel (sur les budgets des villes et des départements) révèlent des besoins conséquents et donc une population sans abri qui atteindrait *a minima* les 100 000 personnes.

À ces personnes sans domicile, qui renvoient aux situations parmi les plus douloureuses, viennent s'agréger d'autres personnes privées de logement personnel, et au total, ce sont **plus de 600 000 personnes qui souffrent d'une absence de logement**. D'après le recensement général de la population de 1999, 50 000 personnes vivent dans des chambres d'hôtel et 41 400 dans des habitats de fortune (cabanes, constructions provisoires...). Le recours au camping et mobil home constitue aujourd'hui un phénomène nouveau qui concernerait — selon une enquête du CNRS réalisée en 2005 — environ 100 000 personnes. S'y ajoutent toutes les personnes hébergées par des tiers, dans des conditions de logement difficiles, tant pour les hébergés d'ailleurs que pour ceux qui les accueillent : à défaut d'informations disponibles sur ce public dans l'enquête Logement de 2006, c'est sur l'enquête de 2002 que la Fondation Abbé Pierre s'appuie pour évaluer à 150 000 le nombre de personnes dans cette situation. Enfin, un rapport de la Cour des Comptes publié en avril 2007 et les données actualisées de la DGALN/DGAS (*Guide des dispositifs* de septembre 2008) et du ministère du Logement permettent d'estimer à 167 000 le nombre de personnes accueillies dans des structures d'hébergement et d'insertion : accueil d'urgence (hors centres d'hébergement d'urgence destinés à l'accueil des sans-abri, afin d'éviter les doubles comptes), CHRS, résidences sociales (hors maisons-relais), centres d'accueil pour les demandeurs d'asile, places financées grâce à l'Allocation logement temporaire (ALT)...

Aux 600 000 personnes privées de domicile personnel s'ajoutent **plus de deux millions de personnes qui vivent dans des conditions de logement très difficiles**. Ces situations renvoient d'une part à l'inconfort et à la mauvaise qualité des logements, c'est-à-dire à tous ceux qui ne disposent pas des éléments du confort sanitaire de base¹, d'une installation pour faire la cuisine, qui présentent un revêtement de façade en mauvais état et une installation électrique déficiente² : à partir de l'enquête Logement de 2006, la DGALN estime à 711 000 le nombre de logements inconfortables ou de mauvaise qualité, dans lesquels vivent 1 325 000 personnes³. D'autre part, de nombreuses personnes connaissent des conditions de logement très difficiles du fait d'un surpeuplement accentué (lorsqu'elles habitent dans un logement comportant deux pièces de moins que le nombre normatif de pièces « nécessaires » au ménage)⁴ : d'après l'Enquête logement de 2006, 183 000 logements sont concernés (dans lesquels vivent 797 000 personnes). Ce qui porte à 2 044 000 le total des personnes confrontées à un problème d'inconfort, de mauvaise qualité du logement ou de surpeuplement accentué d'après la DGALN (sans double compte). Par ailleurs, l'actualité met régulièrement sur le devant de la scène des situations d'insalubrité, de saturnisme infantile, d'hôtels meublés en état de dégradation, d'agissements de marchands de sommeil ou encore de reconstitution aux franges des villes de bidonvilles que l'on croyait disparus. Recoupant une partie de ces formes d'habitat, des estimations ministérielles font état de 400 000 à 600 000 logements indignes, qui concerneraient un peu plus d'un million de personnes⁵. Les ménages les plus pauvres continuent donc d'être accueillis dans des conditions de logement juridiquement et socialement inacceptables, et ce malgré les politiques d'amélioration de l'habitat mises en œuvre depuis plusieurs décennies.

Parmi les ménages non ou très mal logés aujourd'hui en France figurent enfin les **860 000 personnes en situation d'occupation précaire**, soit parce qu'ils sont locataires ou sous-locataires d'un meublé (l'Enquête logement de 2006 recense 640 000 personnes dans cette situation), soit parce qu'ils occupent un logement sans droit ni titre suite à une décision de justice prononçant l'expulsion (en s'appuyant sur les données fournies par le ministère de l'Intérieur, on peut estimer que près de 220 000 personnes en 2008 connaissent cette situation de fragilité extrême).

1 Absence d'eau courante, d'installation sanitaire ou de WC intérieurs.

2 Installation non encastrée, fils non protégés par des baguettes, absence de prise de terre.

3 Il convient de noter la diminution progressive depuis plusieurs décennies du nombre de logements inconfortables. Nous présentons conjointement les personnes confrontées à un problème d'inconfort et de mauvaise qualité du logement en nous appuyant sur les chiffres de la DGALN qui nous permettent d'éviter les doubles comptes.

4 Les situations de surpeuplement et d'hébergement chez des tiers renvoient à une fourchette basse, puisqu'elles s'appuient sur des enquêtes déclaratives (Insee) alors que ces situations d'hébergement ou de surpeuplement sont considérées comme illégales par les bailleurs publics et les administrations (CAF) et ne sont donc pas toujours déclarées.

5 Ces données ne figurent pas dans le tableau des chiffres du mal-logement afin d'éviter tout double compte.

... auxquelles s'ajoutent plus de 6,6 millions de personnes en situation de réelle fragilité

Ces situations extrêmes de mal-logement ne doivent pas masquer les situations de réelle fragilité à court ou moyen terme que rencontrent plus de 6,6 millions de personnes. Certains ménages sont hébergés par des amis ou de la famille dans des conditions qui, sans être considérées comme « très difficiles », relèvent d'une forte précarité quant à leur statut d'occupation : plus de 820 000 personnes sont ainsi concernées selon l'Enquête logement de 2002. La précarité se manifeste également à travers le manque de confort de l'habitat. En plus des ménages en situation de surpeuplement « accentué », 3,5 millions de personnes connaissent une situation de surpeuplement « au sens large » (logement comportant une pièce de moins que le nombre normatif de pièces « nécessaires » au ménage). S'y ajoutent les ménages qui habitent dans des copropriétés dégradées nécessitant une intervention publique : si l'Enquête logement de 2002 fournissait le chiffre de 300 000 logements en copropriétés dégradées, la DGALN pointe le fait que ce sont plus de 350 000 ménages qui sont dans cette situation, soit environ 875 000 personnes.

Par ailleurs, face à la crise du logement qui s'est amplifiée au cours des dix dernières années, **de nouvelles difficultés sont apparues pour les ménages, notamment des difficultés pour se maintenir dans leur logement et faire face aux dépenses qui lui sont liées**. D'après l'Enquête logement de 2006, plus d'un million de personnes sont confrontées à des problèmes d'impayés : il s'agit pour la plupart de locataires en impayés de loyer (494 800 ménages, soit 1,2 million de personnes) mais aussi de propriétaires accédants qui sont en situation d'impayés de charges ou de remboursements d'emprunts (70 000 ménages, soit 175 000 personnes).

De nouvelles dimensions du mal-logement, pour certaines plus difficiles à quantifier

L'insuffisance de la construction pendant un quart de siècle, conjuguée à une flambée des prix de l'immobilier au cours des dix dernières années a conduit à une crise du logement sans précédent. Celle-ci se caractérise par trois nouvelles dimensions :

- une **crise de l'accès au logement** qui touche les ménages les plus fragiles mais aussi de nombreux ménages des classes moyennes ;
- une **crise du maintien** des ménages dans leur logement face à l'augmentation des dépenses de loyer et de charges ;
- une **crise de la mobilité résidentielle** correspondant à une nouvelle ligne de fracture entre ceux qui peuvent choisir leur logement et leur lieu d'habitat, et ceux qui ne le peuvent pas.

La crise actuelle du logement et le déficit de logements sociaux accessibles se traduisent tout d'abord par des difficultés d'accès pour un nombre croissant de ménages : l'allongement continu des listes de demandeurs de logement social en témoigne. Le dispositif du Numéro unique d'enregistrement permet, malgré ses limites (doublons, demandes obsolètes etc.), d'appréhender l'évolution de la demande Hlm : en 2008, près de 1 868 000 demandes étaient enregistrées (1 285 000 demandes, sans les demandes de mutations de ménages déjà logés dans le parc Hlm). Sous l'effet de l'augmentation des niveaux de loyers et de charges, des ménages toujours plus nombreux éprouvent également des difficultés pour se maintenir dans leur logement, pouvant conduire à des situations dramatiques comme l'expulsion du domicile par la force publique (plus de 11 000 ménages en 2008).

La crise du logement conduit également à une altération de la mobilité résidentielle. Bien que cette dimension du mal-logement soit plus difficile à appréhender d'un point de vue statistique, on sait que changer de logement est devenu extrêmement difficile puisque les candidats à la mobilité doivent à nouveau affronter le marché dans le parc privé (ils sont près de 2 millions⁶ à le faire chaque année et à supporter des loyers de relocation progressant plus vite que les loyers des locataires en place), et que le nombre de ménages accédant à un logement Hlm reste très en deçà des besoins (seulement 427 600 attributions réalisées en 2008).

Il convient d'ajouter à ces trois dimensions une problématique de mal-logement qui commence à être mieux appréhendée aujourd'hui d'un point de vue statistique, celle de la « précarité énergétique »⁷. La flambée des coûts de l'énergie, conjuguée à une mauvaise qualité thermique des logements engendre en effet des difficultés nouvelles pour un nombre considérable de ménages (impayés, coupures d'énergie, mais aussi problèmes de santé liés à des privations de chauffage). À partir des résultats de l'Enquête logement de 2006, l'Anah identifie environ 3,4 millions de ménages touchés par la précarité énergétique, auxquels il faut ajouter 290 000 ménages ayant recours à des pratiques de restriction ou de privation de chauffage.

6 Cf. Chapitre 1 du rapport 2008 sur l'état du mal-logement.

7 « Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat », in *Rapport relatif à la précarité énergétique du Plan Bâtiment Grenelle* remis par Philippe Pelletier le 15 décembre 2009 et co-rédigé par la Fondation Abbé Pierre et l'Anah.

Personnes dont le taux d'effort énergétique est supérieur à 10 % (3 380 000 ménages)	8 450 000
Personnes dont le taux d'effort énergétique est compris entre 5 % et 10 % et qui, tout en ayant limité leur consommation, déclarent avoir souffert du froid pour des raisons financières (290 000 ménages)	725 000

Source : Enquête logement 2006, traitement de l'Anah, décembre 2009.

Améliorer la connaissance statistique des situations de mal-logement

On le voit, la connaissance des situations de mal-logement et de non-logement reste largement dépendante des sources d'informations statistiques disponibles, qui demeurent encore trop parcellaires et insatisfaisantes. Malgré de réels efforts menés dans ce domaine, on regrette toujours le caractère daté de certaines données et leur manque d'actualisations régulières (Recensement général de 1999, Enquête de l'Insee sur les personnes sans domicile de 2001, premiers résultats de l'Enquête logement de 2006 qui ont seulement commencé à être publiés fin 2008). Et l'on ne peut que s'inquiéter du risque d'appauvrissement de la connaissance des situations de mal-logement face à la limitation des moyens conférés à la statistique publique.

Face à une crise du logement sans précédent, il convient plus que jamais de chercher à mieux connaître les situations de mal-logement et les nouveaux besoins sociaux qu'elles révèlent. L'observation du mal-logement constitue en effet un enjeu central en vue d'améliorer la pertinence des politiques publiques. Un enjeu d'autant plus fort aujourd'hui puisque la mise en application du Droit au logement opposable sous-tend des besoins de connaissance approfondis, tant pour les bailleurs sociaux que les préfets de départements et plus généralement l'ensemble des acteurs du logement qui sont associés à sa mise en œuvre.

GLOSSAIRE

115 : Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit.

AAH : Allocation aux adultes handicapés.

AdCF : Assemblée des communautés de France.

ACUF : Association des communautés urbaines de France.

ADIL : Agence départementale d'information sur le logement.

AHI : Accueil hébergement insertion.

AIVS : Agence immobilière à vocation sociale.

AL : Allocation logement.

ALF : Allocation logement à caractère familial.

ALS : Allocation logement à caractère social.

ALT : Aide au logement temporaire.

AML : Aide à la médiation locative.

AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage.

ANAH : Agence nationale de l'habitat.

ANIL : Agence nationale pour l'information sur le logement.

ANPE : Agence nationale pour l'emploi devenue Pôle emploi.

ANPEEC : Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction.

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine.

API : Allocation parent isolé.

APL : Aide personnalisée au logement.

ASE : Aide sociale à l'enfance.

ASH : Aide sociale à l'hébergement.

ASLL : Accompagnement social lié au logement.

- ATD** : Aide à toute détresse (mouvement caritatif).
- AUDA** : Accueil d'urgence des demandeurs d'asile.
- BIPE** : Bureau de l'insertion professionnelle et de l'emploi.
- BIT** : Bureau international du travail.
- CADA** : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile.
- CAF** : Caisse d'allocations familiales.
- CASO** : Centre d'accueil de soins et d'orientation – *Médecins du Monde*.
- CCAS** : Centre communal d'action sociale.
- CDC** : Caisse des dépôts et consignations.
- CDH** : Conseil départemental de l'habitat.
- CERC** : Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.
- CES** : Contrat emploi solidarité.
- CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- CHU** : Centre d'hébergement d'urgence.
- CNAF** : Caisse nationale d'allocations familiales.
- CNIS** : Conseil national de l'information statistique.
- CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.
- CPH** : Centre provisoire d'hébergement.
- COS** : Coefficient d'occupation des sols.
- CRA** : Centre de rétention administrative.
- CREDOC** : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.
- CREP** : Constat de risque d'exposition au plomb.
- DALO** : Droit au logement opposable.
- DDA** : Direction départementale de l'Agriculture.
- DDASS** : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales.

DDE : Direction départementale de l'Équipement.

DDEA : Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.

DGALN : Direction générale de l'Aménagement du logement et de la nature (ex-DGUHC).

DGAS : Direction générale des Affaires sociales.

DHUP : Direction de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages.

DIREN : Direction régionale de l'environnement.

DRASS : Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales.

DRE : Direction régionale de l'Équipement.

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement.

DREES : Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

DRIRE : Direction régionale de l'Industrie de la recherche et de l'environnement.

ENL : Enquête nationale logement (Insee).

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

ERAP : État des risques d'accessibilité au plomb.

FJT : Foyer de jeunes travailleurs.

FMI : Fonds monétaire international.

FNARS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.

FNH : Fédération nationale d'hébergement.

FSL : Fonds de solidarité logement.

FTM : Foyer de travailleurs migrants.

GPV : Grand projet de ville.

GRL : Garantie des risques locatifs.

HLM : Habitation à loyer modéré.

HLMO : Habitation à loyer modéré ordinaire.

IGAS : Inspection générale des affaires sociales.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

INVS : Institut national de veille sanitaire.

IRL : Indice de référence des loyers.

LIP : Logement d'insertion privé.

MEEDDM : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

MOLLE : Loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

MOUS : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

OCM : Observatoire des crédits aux ménages.

ONU : Organisation des Nations-Unies.

ONZUS : Observatoire national des zones urbaines sensibles.

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

OQAI : Observatoire de la qualité de l'air intérieur.

PAH : Prêt d'amélioration de l'habitat.

PALULOS : Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale.

PAP : Prêt pour l'accession à la propriété.

PARSA : Plan d'action renforcé en faveur des personnes sans abri.

PAS : Prêt à l'accession sociale.

PC : Prêt conventionné.

PDALPD ou **PDLPD** : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées.

PDH : Plan départemental de l'habitat.

PIB : Produit intérieur brut.

- PIG** : Programme d'intérêt général.
- PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse.
- PLA** : Prêt locatif aidé.
- PLA-CFF** : Prêt locatif aidé, distribué par le Crédit Foncier de France.
- PLAI** : Prêt locatif aidé d'insertion.
- PLH** : Programme local de l'habitat.
- PLI** : Prêt locatif intermédiaire.
- PLS** : Prêt locatif social.
- PLUS** : Prêt locatif à usage social.
- PLUS CD** : Prêt locatif à usage social construction démolition.
- PMI** : Protection maternelle et infantile.
- PNROAD** : Programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés.
- PNRU** : Programme national de rénovation urbaine.
- PRU** : Projet de rénovation urbaine.
- PSLA** : Prêt social location-accession.
- PST** : Programme social thématique.
- PTZ** : Prêt à taux zéro.
- RGP** : Recensement général de la population.
- RGPP** : Révision générale des politiques publiques.
- RHI** : Résorption de l'habitat insalubre.
- RHVS** : Résidence hôtelière à vocation sociale.
- RMI** : Revenu minimum d'insertion.
- SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif.
- SHON** : Surface hors œuvre nette.
- SMIC** : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

SNI : Société nationale immobilière (Filiale d'intérêt général de la Caisse des Dépôts).

SOeS : Service de l'observation et des statistiques.

SOFRES : Société française d'enquêtes par sondages.

SRU : Solidarité et renouvellement urbains (loi).

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

TUC : Travail d'utilité collective.

UC : Unité de consommation.

UE : Union européenne.

UESL : Union des entreprises et des salariés pour le logement.

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance (*United Nations Children's Emergency Fund*).

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

USH : Union sociale pour l'habitat.

VEFA : Vente en l'état futur d'achèvement.

ZAC : Zone d'aménagement concerté.

ZUP : Zone d'urbanisation prioritaire.

ZUS : Zone urbaine sensible.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

BALLAIN (René), MAUREL (Elisabeth), *Le logement très social. Extension ou fragilisation du droit au logement ?* Editions de l'Aube, Paris, 2002.

BALLAIN (René), BENGUIGUI (Francine), *Mettre en œuvre le droit au logement*, La Documentation française, Paris, 2004.

BAUDIN (Gérard), GENESTIER (Philippe), *Banlieue à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, La Documentation française, 2002, 252 p.

BROUSSE (Cécile), FIRDION (Jean-Marie), MARPSAT (Maryse), *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte, 118 p.

CASTEL (Robert), *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.

DAMON (Julien), *L'exclusion*, Que sais-je ?, mars 2008.

DAMON (Julien), MECHE (Philippe), SOETARD (Joaquim), *Vivre en ville. Observatoire mondial des modes de vie urbains 2008-2009*, septembre 2008, 250 p.

DE SINGLY (François), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, 2002.

DONZELOT (Jacques), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, 2006, 190 p.

DRIANT (Jean-Claude) dir., *Politiques de l'habitat et crises du logement*, La Documentation française, janvier 2008, 120 p.

DRIANT (Jean-Claude), DROSSO (Ferial), VIGNAL (Cécile), *Les Français et le logement : bouleversements de la démographie et de la famille. Quels choix résidentiels pour demain ?*, Créteil, Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris 12, 2005.

DUBET (François), LAPEYRONNIE (Didier), *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

FASSIN (Didier), GRANJEAN (Hélène), KAMINSKI (Monique), LANG (Thierry), LECLERC (Annette), *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte, septembre 2000, 448 p.

FAURE (Alain), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, sous la direction de J.-C. DEPAULE, Editions UNESCO et MSH, 2006, 278 p.

LAGRANGE (Hugues), OBERTI (Marco), *Emeutes urbaines, protestations, une singularité française*, Presse de Science-Po, 2006.

LAPEYRONNIE (Didier), *Le ghetto urbain*, Robert Laffont, 2008.

LENOIR (René), *Les exclus, un Français sur dix*, Seuil, 1974, 171 p.

LIPIETZ (Alain), *La société en sablier*, La Découverte, 1998.

MARSH (A.), GORDON (D.), PANTAZIS (C.) et HESLOP (P.) *Home sweet home ? : The impact of poor housing on health*, Bristol, The Policy Press, 1999.

MAURIN (Éric), *La peur du déclassement - une sociologie des récessions*, La République des idées, Le Seuil, 2009.

MAURIN (Eric), *Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social*, La République des idées, Le Seuil, Paris 2004.

MAURIN (Louis), SAVIDAN (Patrick), *L'état des inégalités en France 2009*, Observatoire des inégalités, éd. Belin, novembre 2008.

MOUILLART (Michel), *Chronique du logement en France (1994-2007)*, Acmil, 2007, 162 p.

PLOUCHARD (Louisa), *Comprendre les grands ensembles. Une exploration des représentations et des perceptions*, L'Harmattan, 1999.

POULAIN (France), *Le camping aujourd'hui en France, entre loisir et précarité*, Editions de la DDEA de l'Oise, septembre 2009, 172 p.

ROBERT (Christophe) et VANONI (Didier), *Logement et cohésion sociale. Le mal-logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte, 2007, 235 p.

ROBERT (Christophe), *Éternels étrangers de l'intérieur*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007, 452 p.

ZAOUCHE-GAUDRON (Chantal), *Les conditions de vie défavorisées influentes sur le développement des enfants ?* Editions Erès, 2005.

2. TRAVAUX DES INSTITUTIONS

Agence nationale de l'habitat (Anah) :

Rapport d'activité 2008, 60 p.

Rapport d'activité 2007, 70 p.

Atlas de l'habitat privé, édition 2008.

Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)

GLASMAN (Dominique), *Les usages sociaux de l'internat : les familles populaires et l'internat*, rapport pour l'ACSE, Université de Savoie, avril 2009.

Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) :

Hausse des prix, crise du logement ; baisse des prix, crise immobilière ?, septembre 2008.

BOSVIEUX (Jean), *L'impact de l'investissement en logement neuf sur les marchés locatifs*, Habitat Actualité, juillet 2008.

BOSVIEUX (Jean), *Investissement locatif et conventionnement privé*, Habitat Actualité, janvier 2007.

ADIL 75, *Enquête sur la charge financière des loyers dans le budget des ménages parisiens*, février 2009.

Assemblée nationale :

La gouvernance et le financement des structures associatives, Rapport d'information de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, octobre 2008.

PINTE (Etienne), *Rapport sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées remis au Premier ministre*, septembre 2008, 125 p.

Banque de France :

Baromètre du surendettement, septembre 2009.

Enquête typologique 2007 sur le surendettement, septembre 2008.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) :

« Les classes moyennes sous pression », *Consommation et modes de vie* n°219, mars 2009.

« Logement social, une porte de plus en plus difficile à ouvrir », *Consommation et modes de vie* n° 205, septembre 2007.

DUFLOS (C.), HATCHUEL (G.), CROUTTE (P.), Enquête « Quelques opinions et aspirations en matière de logement », juillet 2008.

« Conditions de vie et aspiration des Français », 2007.

Comité de suivi de la mise en œuvre du Droit au logement opposable :

Troisième rapport annuel, « L'an II du Dalo : Priorité à la bataille de l'offre », octobre 2009, 169 p.

Deuxième rapport annuel, « Assumer l'obligation de résultat du droit au logement sur l'ensemble du territoire », octobre 2008, 175 p.

Premier rapport annuel, « Franchir les étapes pour rendre effectif le Droit au logement opposable », octobre 2007, 73 p.

Conseil d'analyse économique :

MISTRAL (J.), PLAGNOL (V.), *Loger les classes moyennes : la demande, l'offre et l'équilibre du marché du logement*, octobre 2008, 121 p.

MOATI (Philippe) et ROCHEFORT (Robert), *Mesurer le pouvoir d'achat*, janvier 2008, 334 p.

FITOUSSI (Jean-Paul), LAURENT (Eloi), MAURICE (Joël), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, La Documentation française, 2004.

Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) :

Les enfants pauvres en France, Rapport n°4, 2004.

Conseil général de l'environnement et du développement durable :

PREVOT (Marc) et SCHMIDT (Philippe), *Logement social : du numéro unique à la demande unique*, août 2008. 111 p.

Conseil national de l'habitat :

TALARMAIN (Jean-Claude), Groupe de travail Habitat et territoires, Projet de rapport présenté à la séance plénière du 4 avril 2007, mars 2007, 74 p.

BRAYE (Dominique), *Politiques de l'habitat et décentralisation. Deux ans après la loi du 13 août 2004*, Rapport intermédiaire présenté par le Groupe de travail décentralisation et adopté par le CNH le 14 mars 2007, 48 p.

Conseil d'État :

« *Droit au logement, droit du logement* », Rapport public 2009, La Documentation française, Paris, 2009.

DEREPAS (L.) et LALLET (A.), *Le droit de préemption*, La Documentation française, mai 2008, 117 p.

Conseil de l'Europe :

Le droit au logement : le devoir de veiller à un logement pour tous, Rapport du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, avril 2008.

Cour des comptes :

Les personnes sans domicile, Rapport public thématique, La Documentation française, mars 2007, 236 p.

Délégation interministérielle à la ville (DIV) :

Observation locale et politique de la ville, Cahier pratique de la DIV, septembre 2008.

Rapports 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, Paris, Les éditions du CIV.

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN, ex-DGUHC) :

Guide des dispositifs d'hébergement et de logement adapté, « Répondre aux besoins des personnes sans domicile ou mal logées », DGALN, septembre 2008, 33 p.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) :

« Le nombre d'allocataires du RMI au 31 mars 2009 », *Etudes et résultats* n°693, juin 2009.

« Les prestations sociales et de logement en 2007 - Une redistribution en faveur des familles nombreuses et des personnes isolées », *Etudes et résultats* n°674, décembre 2008.

« Les fonds de solidarité pour le logement : l'aide des départements au logement des personnes défavorisées », *Etudes et résultats* n°670, novembre 2008, 8 p.

« Quel logement pour les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France ? », *Etudes et résultats* n°644, juillet 2008.

« Les difficultés de logement des bénéficiaires de minima sociaux », *Etudes et résultats* n°630, avril 2008, 4 p.

Haute Autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) :

Rapport annuel 2007, 188 p.

Les discriminations dans l'emploi, le logement et l'éducation, Bilan 2007 de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous.

Recommandations pour la diversité sociale de l'habitat, rapport du jury présidé par Nicole NOTAT, octobre 2007.

Haut conseil à l'intégration (HCI) :

KRIEDEL (Claudine), *Etudes et intégration*, *Avis sur le logement des personnes immigrées*, Rapport statistique annuel, La Documentation française, 214 p.

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) :

BLOCQUAUX (Jean), BURSTIN (Anne), GIORGI (Dominique), *Mission d'analyse et de proposition sur les conditions d'accueil des mineurs étrangers isolés en France*, Rapport n°2005-010, janvier 2005, 114 p.

CHAMBAUD (Laurent), *La coordination de l'observation statistique des personnes sans abri*, octobre 2007, 165 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) :

BRIANT (Pierrette), ROUGERIE (Catherine), « Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages », pp. 103-116, in *France, Portrait social*, édition 2008.

BELLAMY (Vanessa), LÉVEILLÉ (Laurent), Enquête « Budget de famille 2006 », *Insee résultats* n°73, juillet 2008.

GOUX (D.), MAURIN (E.), « Surpeuplement du logement et retard scolaire des enfants », in *France, Portrait social 2002-2003*.

JACQUOT (Alain), *L'occupation du parc Hlm : éclairage à partir des enquêtes logement de l'Insee*, août 2007, 68 p.

« La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », pp. 59-86, in *L'économie française*, édition 2007.

BROUSSE (Cécile), « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté » in *Économie et statistiques* n° 391-392, 2006.

« Sans domicile », *Économie et statistiques* n°391-392, octobre 2006.

« Les Franciliens bien insérés dans leur quartier », in *Ile-de-France à la page* n°215, novembre 2002.

Insee Première

« Les inégalités de niveau de vie entre 1996 et 2007 », n°1266, novembre 2009.

« Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux », n°1265, novembre 2009.

« Le « halo » autour du chômage : entre chômage BIT et inactivité », n°1260, octobre 2009.

« Les employés et ouvriers non qualifiés, un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés », n°1250, juillet 2009.

MARPSAT (Maryse), « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », n°1225, février 2009.

JAUNEAU (Yves), VANOVERMEIR (Solveig), « Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement », n°1209, septembre 2008.

CASTÉRAN (Bénédicte), RICOCH (Layla), « Les logements en 2006. Le confort s'améliore mais pas pour tous », n°1020, juillet 2008, 4 p.

CHARDON (Olivier), DAGUET (Fabienne), VIVAS (Émilie), « Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger », n°1195, juin 2008, 4 p.

« Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces », n°1107, novembre 2006.

JACQUOT (Alain), « Des ménages toujours plus petits. Projection des ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », n°1106, octobre 2006.

BROUSSE (Cécile), DE LA ROCHERE (Bernadette) et MASSE (Emmanuel), « Hébergement et distribution de repas chauds : le cas des sans-domicile », n°823, janvier 2002.

« Le logement des immigrés en 1996 », n° 730, août 2000.

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi :

QUINET (Alain), Rapport de la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », remis à Mme Christine Lagarde, février 2008, 126 p.

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer :

ANCI AUX (Jean-Paul), *Le logement étudiant et les aides personnelles au logement*, 2008, 70 p.

BAÏETTO-BESSON (S.), BÉGUIN (B.), *Faciliter l'accès au logement en sécurisant bailleurs et locataires. Place d'un système assurantiel*, mars 2008, 60 p.

CASTRO (R.), *Le logement de tous au service de l'urbanité, loger tout le monde dignement*, Rapport au Ministre du logement, juin 2008.

RIVIERE (F.), *Proposition de pacte des villes pour vivre tous ensemble*, février 2008, 140 p.

Rapport d'évaluation des dispositifs d'aide à l'investissement locatif, février 2008, 74 p.

Service de l'observation et des statistiques (SOeS, ex-SESP)

Compte provisoire du logement en 2007 - Perspectives 2008, 40 p.

CHRISTEL (Virginie), EVEN (Karl), « Les dépenses de logement en 2005 et 2006 : des rythmes de croissance jamais atteints », *SESP En Bref* n°19, juillet 2007.

« Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2006 », *SESP En Bref* n°382, juillet 2007.

PLATEAU (Claire), « Forte augmentation des dépenses de logement sur vingt ans », *Note de synthèse du SESP* n°160, août-décembre 2005.

Plan urbanisme construction architecture (PUCA) :

FILIPI (B.), FUNES (C.), NABOS (H.), TUTIN (C.), « Marché du logement et fractures urbaines en Ile-de-France », *PUCA Recherche* n° 184, décembre 2008, 160 p.

LELÉVRIER (C.), *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain*, Synthèse de travaux menés entre 2004 et 2007, mars 2008, 45 p.

Sénat :

TORRE (Henri), *Rapport d'information de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation* n°88, 23 novembre 2008.

SEILLIER (B.), *La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager*, Rapport de la mission commune d'information sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, juillet 2008.

La mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale : quels indicateurs ? Les documents de travail du Sénat, juin 2008.

Rapport d'information n°3752 sur la mise en application de la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, 2007, 81 p.

3. TRAVAUX DES FÉDÉRATIONS, FONDATIONS, OPÉRATEURS ET ASSOCIATIONS

ATD Quart Monde :

LENTIN (Laurence), *Ces enfants qui veulent apprendre : l'accès au langage chez les enfants vivant en grande pauvreté*, éditions ATD Quart Monde, 1995.

Portrait d'une famille par Marie-Claude Buffard, 201 p.

CIMADE :

Rapport 2007 sur les centres et locaux de rétention administrative.

Collectif des associations unies :

Baromètre n°4 des 100 mesures prioritaires pour le logement des personnes sans abri et mal logées, septembre 2009.

Tableau de bord des 100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique pour le logement des personnes sans abri et mal logées, septembre 2009.

Collectif national Droits de l'Homme Romeurope :

Rapport 2007-2008, septembre 2008, 172 p.

Fédération des associations nationales de travail avec les sans-abri (FEANTSA) :

« L'exclusion liée au logement dans les nouveaux États membres », in *Sans abri en Europe*, été 2008, 20 p.

Comité européen des droits sociaux, FEANTSA c. France, Réclamation n°39-2006, Rapport au Comité des ministres, Strasbourg, 4 février 2008, 54 p.

Fédération française des banques alimentaires :

Baromètre 2008 des banques alimentaires, septembre 2008, 21 p.

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) :

Sortir de la rue, Rapport du jury d'audition, Conférence de consensus sur les sans-abri, 5 décembre 2007, 51 p.

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés :

Bilan du programme « 1500 logements très sociaux », juin 2008.

Eclairage régional sur l'état du mal-logement - Région Alsace, février 2008, 45 p.

ADEUS Reflex/Fondation Abbé Pierre, Cités de Gitans ! L'habitat des Tsiganes sédentaires en logement social à Marseille, un bref état des lieux, février 2008, 50 p.

Actes de la conférence-débat « De l'accès au droit au recours à la justice pour les plus démunis » et « Le Droit au logement opposable », 17 octobre 2007, 23 p.

Eclairage régional sur l'état du mal-logement - région Bretagne, juillet 2007, 36 p.

Eclairage régional sur l'état du mal-logement - région Languedoc-Roussillon, juillet 2007, 39 p.

Étude sur la pertinence du mandat de gestion à vocation sociale à travers la pratique des AIVS, février 2007, 39 p.

Entre pénurie et ségrégation, quelles perspectives pour le logement en Ile-de-France ?, novembre 2006, 46 p.

Les difficultés d'habitat et de logement des gens du voyage, janvier 2006, 62 p.

L'habitat indigne, décembre 2005, 25 p.

Les conséquences psychologiques et sociales d'une procédure d'expulsion, étude préparatoire au colloque du 18 octobre 2004 sur la prévention des expulsions, en collaboration avec FORIS, Paris, 2004, 36 p.

L'État du mal-logement en Rhône-Alpes, mars 2003, 54 p.

Les saisonniers, des conditions de vie indignes pour les soutiers du tourisme et de l'agriculture, mars 2003, 52 p.

Éclairage sur la région Midi-Pyrénées, décembre 2002, 31 p.

Les terrains de campings comme adresse : une domiciliation de dernier recours, n°8, février 2002.

Haut comité pour le logement des personnes défavorisées :

15^e rapport, *Hébergement des personnes en difficulté : sortir de la gestion de crise*, juin 2009, 50 p.

14^e rapport, *Eclairer la décision*, octobre 2008, 68 p.

13^e rapport, *Dérouler les implications du Droit au logement opposable*, mars 2008, 121 p.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) :

GUIGOU (B.), KESSELER (E.), *Les habitants des ZUS d'Ile-de-France et leur quartier*, Résultats d'une enquête auprès de 2 420 habitants, Paris, novembre 2005.

Médecins du Monde :

Rapport annuel 2008.

Rapport 2006 de l'Observatoire de l'accès aux soins de la mission France, octobre 2007, 279 p.

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) :

Rapports 2005, 2006, 2007 et 2008, La Documentation française, avril 2008.

Secours Catholique :

Rapport annuel 2008.

Sondage Secours catholique/SOFRES, « L'exclusion et la pauvreté, regard croisé des maires et des Français », février 2008.

Familles, enfances et pauvreté, Statistiques d'accueil 2007, 36 p.

Géographie de la pauvreté, Statistiques d'accueil 2006, 40 p.

Union sociale pour l'habitat (USH) :

Le taux d'effort réel des locataires Hlm, rapport du Conseil social au congrès de l'Union sociale pour l'habitat, Toulouse, septembre 2009.

Le développement de l'offre locative, Rapport de la Commission « Production et patrimoine », septembre 2008.

Rénovation urbaine : mener à leur terme tous les projets, Rapport de la Commission « Instances de la rénovation urbaine », septembre 2008.

Territorialisation des politiques de l'habitat, Rapport de la commission « Décentralisation – questions sociales », septembre 2008.

4. ARTICLES ET REVUES

BAROU (Jacques), « De la difficulté d'élever ses enfants dans un quartier sensible. Lutter contre l'impuissance », *Informations sociales* n°141, 2007/5.

BAROU (Jacques), « Bref panorama de la situation des immigrés », in *Hommes et migrations. Le logement des immigrés en France* n° 1264, novembre-décembre 2006.

BERNARD (Nicolas), « Le Droit au logement opposable vu de l'étranger : poudre aux yeux ou avancée décisive », in *Revue de Droit Public* n°3, 2008.

BERNIÉ-BOISSARD (Catherine), « Un roman d'ethnographie urbaine : Sarcellopolis de Marc Bernard (1964) », in *Esprit* n° 328, octobre 2006.

BIGOT (Régis), « Le logement pèse de plus en plus dans le budget des ménages européens », in *Le coût du logement, Informations Sociales* n°155, septembre-octobre 2009.

BONVALET (C.), « Logement et vie familiale. Un parcours résidentiel en mutations », in *Informations sociales* n°123, 2005/3.

BRUNET (Florence), KERTUDO (Pauline), « Etude sociologique sur la résidence alternée des enfants de parents séparés », CNAF, *Les dossiers d'étude* n°109, 2008.

DELILLE (M.), « Allocation logement, surpeuplement et insalubrité des logements : une enquête effectuée auprès des CAF », pp.106-111, in *Recherche et prévisions* n°66, 2001.

DELPECH (Claire), « La délégation des aides à la pierre à l'heure du bilan... », *Etudes Foncières* n°141, septembre-octobre 2009.

DRIANT (Jean Claude), *Une étape de la lente décentralisation des politiques de l'habitat*, Etudes Foncières n°141, septembre-octobre 2009.

FABRIS (Etienne) et PEILLNO (Pierre), « Evolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social. Les représentations à l'épreuve de la réalité », pp.34-49, in *Informations sociales* n° 141, 2007.

FACK (Gabrielle), « L'évolution des inégalités entre ménages face aux dépenses de logement (1988-2006) », in *Le coût du logement, Informations sociales* n°155, septembre-octobre 2009.

FORS - Recherche sociale :

« L'action culturelle comme outil de transformation sociale », *Recherche sociale* n° 187, juillet-septembre 2008.

« Le relogement au cœur de la rénovation urbaine », Actes de la rencontre organisée par Profession Banlieue le 28 juin 2007 à la Bourse du Travail de Bobigny, *Recherche sociale* n° 186, avril-juin 2008.

« Emploi, banlieue, discriminations, la crise du logement en question », *Recherche sociale* n° 184, octobre-décembre 2007.

« L'auto-réhabilitation accompagnée », *Recherche sociale* n° 183, juillet septembre 2007.

GLASMAN (Dominique) et LUNEAU (Catherine), *Parents et accompagnement scolaire : usages et non-usages de deux types de dispositifs, AEPS et Ecole ouverte* : enquête dans trois villes de la région Rhône-Alpes pour l'Association « L'école et sa périphérie », janvier 1999.

KAKPO (Nathalie), sous la direction de GLASMAN (Dominique), Rapport pour la Municipalité de Grenoble : *Les parents d'élèves des couches populaires et le collège de la Villeneuve*, Laboratoire PACTE, IEP de Grenoble, septembre 2006.

KAMOUN (Patrick), « Financement du logement social et évolutions de ses missions », in *Informations sociales* n° 123, mai 2005.

SIMON (Patrick), « Le logement social en France et la gestion des populations à risque » in *Hommes et migrations* n°1246, novembre-décembre 2003.

ZITOUN (Philippe), « Conflits autour de la démolition : la politique du logement en question » in *Mouvements* n°35, 2004.

ZUCKER-ROUVILLOIS (E.), « Pratiques éducatives et jeunes en foyer » in *Société et jeunesse en difficulté* n°2, automne 2006.

« Minima sociaux. Diversités des logiques d'action et des publics », in *Recherche et prévisions* n°91, mars 2008.

« Familles et villes », in *Informations sociales* n°130, mars 2006.

Dépôt légal : Janvier 2010

L'ARTÉSIENNE - 03.21.72.78.90 - 62800 LIÉVIN



